



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Lundi 7 novembre 2011 – 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Nomination du Bureau

2. Interpellations

- de Mme Olivia P'tito adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant "Des formations en voie d'extinction au CERIA ou en voie de réorientation ?"
- de M. Hamza Fassi-Fihri adressée à M. Emir Kir, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les dispositifs de validation des compétences acquises sur le terrain et de reconnaissance des compétences acquises en formation

3. Questions orales

- de Mme Céline Fremault adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement en charge du Tourisme, concernant l'implication de la Commission communautaire française dans le projet "Destination 2015"
- de Mme Danielle Caron adressée à M. Emir Kir, ministre en charge du Sport, concernant les infrastructures sportives
- de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Emir Kir, ministre en charge du Sport, concernant le soutien d'une marque de soda à l'événement "Irisport"

4. Divers

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Composition de la commission

Président : à désigner.

Vice-présidents : à désigner.

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Ahmed El Ktibi.
Ecolo : M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, M. Arnaud Pinxteren.
MR : Mme Jacqueline Rousseaux, Mme Viviane Teitelbaum.
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri, M. Bertin Mampaka Mankamba.
FDF : Mme Cécile Jodogne, Mme Isabelle Molenberg.

Membres suppléants :

PS : M. Mohamed Azzouzi, M. Jamal Ikazban, Mme Olivia P'tito, M. Eric Tomas.
Ecolo : M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Vincent Vanhalewyn.
MR : M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans.
cdH : Mme Danielle Caron, M. Ahmed El Khannouss, M. Pierre Migisha.
FDF : Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).